



COUR TERRITORIALE DU YUKON

DIRECTIVE DE PRATIQUE
ADMIN-10

*Déplacement à bord de l'avion nolisé
par la Cour*

Les personnes qui veulent accompagner les membres de la Cour à bord de l'avion nolisé pour une tournée judiciaire doivent faire une demande auprès du superviseur des greffiers au 667-3429 ou à l'adresse de courriel clerkssupervisor@gov.yk.ca.

À l'exception des déplacements de Old Crow à Whitehorse, les déplacements à bord de l'avion nolisé par la Cour ne sont autorisés qu'en cas de circonstances exceptionnelles. Tous les déplacements à bord de l'avion nolisé par la Cour sont à la discrétion du juge président. L'avocat qui veut voyager à bord de l'avion nolisé est tenu d'en informer l'avocat adverse et d'assurer que ce dernier n'a aucune objection.

Les frais d'une place dans l'avion sont facturés au passager ou à son employeur.

Juge en chef K. Ruddy
6 avril 2018